

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/724

3 octobre 2006

(06-4717)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

## MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements présentés par l'Institut américain de coopération  
pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, datée du 29 septembre 2006, est distribuée à la demande de l'IICA.

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure mise en œuvre de l'Accord SPS. C'est pourquoi l'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon nous, pourraient intéresser pour ce comité.

### **I. INITIATIVE EN MATIÈRE DE MESURES SPS POUR LES PAYS DES AMÉRIQUES**

2. Conjointement avec le Département de l'agriculture des États-Unis et six pays qui font office de "Comité directeur" (Argentine, Brésil, Canada, Chili, États-Unis et Mexique), l'IICA poursuit la mise en œuvre de l'Initiative en matière de mesures SPS pour les pays des Amériques (l'Initiative).

3. L'Initiative, mise en œuvre depuis octobre 2002, a contribué à 13 réunions consécutives du Comité SPS de l'OMC, au sein duquel elle soutient la participation active des pays des Amériques et le renforcement de leurs capacités. Pour la treizième réunion, l'Initiative a permis la participation de 28 experts d'administrations centrales venant de 28 pays des Amériques.

4. Par l'intermédiaire de son réseau de bureaux dans les pays membres, l'IICA a favorisé l'établissement de centres nationaux qui assurent le suivi des activités des organismes internationaux compétents en matière SPS, surtout le Comité SPS de l'OMC, et, à cet égard, nous souhaitons faire part de trois expériences qui ont eu lieu au Honduras, au Paraguay et au Venezuela.

5. Au Honduras, s'est déroulé du 23 au 25 août un atelier de travail destiné à définir le programme du Comité national des mesures sanitaires et phytosanitaires. Des représentants de différents ministères, du secteur public, de l'université et du secteur privé ont participé à cet atelier. Le Comité national a donc déjà des domaines et des activités prioritaires, ainsi que des responsables dans les différents secteurs et institutions, afin d'améliorer la mise en œuvre de l'Accord SPS de l'OMC.

6. Il convient de souligner que cette activité a bénéficié de la collaboration du Service de l'agriculture et de l'élevage du Chili qui, grâce aux services d'un expert, a facilité l'échange de données

d'expérience dans le domaine SPS. Ce partenariat entre demandeurs de coopération technique, organismes de coopération et pays coopérant permet d'assurer le renforcement des capacités au niveau institutionnel.

7. Au Paraguay, le Comité technique national des mesures SPS a élaboré et approuvé son Règlement intérieur avec l'appui de l'IICA qui remplit les fonctions de secrétariat technique. En outre, le Comité technique national et le Ministère des relations extérieures, avec l'appui de l'IICA, dans le cadre du projet STDF-19, a organisé et mené à bien une Journée de formation sur les mesures SPS, donnant une formation à tous les membres du Comité et autres professionnels du secteur public ayant des activités directement liées à l'application de l'Accord SPS. Cette manifestation a eu lieu en août de cette année.

8. Comme on vous en a informés lors de la dernière réunion de ce comité, l'Institut de formation et de coopération technique de l'OMC, en coopération avec la Division de l'agriculture et des produits de base et l'IICA, a organisé une séance de suivi du premier cours spécialisé de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires. Cette manifestation a permis d'obtenir un retour d'information des participants sur le contenu de l'Atelier et sur les difficultés et les succès rencontrés dans la mise en œuvre de leurs projets dans chaque pays. Il convient de reconnaître l'appui apporté par le Service de l'agriculture et de l'élevage du Chili en aidant à obtenir les services d'un expert. Seize pays ont participé à la réunion de suivi.

9. Pour des renseignements sur l'Initiative, prière de prendre contact avec: erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños), marianne.mcelroy@fas.usda.gov (Marianne McElroy), henry.schmick@usda.gov (Henry Schmick). Pour obtenir des renseignements sur l'action de suivi, prière de s'adresser à: erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños), joao.magalhaes@wto.org (Joao Magalhães).

## **II. RENFORCEMENT DES SERVICES NATIONAUX EN MATIÈRE DE PROTECTION ZOOSANITAIRE ET PHYTOSANITAIRE ET D'INNOCUITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES GRÂCE À L'ÉLABORATION D'UNE VISION ET D'UNE ACTION COMMUNES**

10. Pour faire suite aux mesures de modernisation institutionnelle que l'IICA continue à mettre en œuvre dans les pays membres, nous souhaitons informer les Membres que divers pays membres ont eu recours à l'outil d'une vision et d'une action communes:

11. Au Paraguay, le Service national de la qualité et de la santé des végétaux et des semences (SENAVE), avec l'appui technique de l'IICA et la participation du secteur privé, a engagé le processus de modernisation institutionnelle et la réforme de sa structure organisationnelle, ainsi que l'élaboration de cahiers des charges et de manuels de procédures.

12. Au Paraguay et en Uruguay, la méthode développée dans l'instrument "Performance, vision et stratégie" mis au point conjointement avec l'OIE, a été appliquée. En Équateur, cet outil a été appliqué pour l'innocuité des produits alimentaires, en collaboration avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

13. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: ana.cordero@iica.int (Ana Cordero).

## **III. APPUI À LA DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS**

14. L'IICA dispose de différents bulletins et systèmes de communication qui favorisent l'échange de renseignements sur les questions SPS et les travaux menés à l'OMC, dans les organismes internationaux de référence et dans les organisations régionales.

15. Le Bulletin électronique CODEX-MSF *Foro de Opinión* est consacré tout spécialement aux événements qui surviennent dans le cadre du Codex Alimentarius et du Comité SPS de l'OMC. Il diffuse et analyse les normes et les faits survenus et vise à développer la communication sur ces questions et leur étude. Il est distribué principalement aux pays d'Amérique du Sud mais tous les Membres peuvent le consulter sur le site [www.iica.org.ar](http://www.iica.org.ar). Des renseignements peuvent être obtenus auprès de [mlfonalleras@iica.org.ar](mailto:mlfonalleras@iica.org.ar) (Lourdes Fonalleras).

16. Le système d'information AGROSALUD vise à diffuser des renseignements sur la santé animale, la préservation des végétaux et l'innocuité des produits alimentaires. Son champ d'activité englobe les normes et les actions menées à bien à l'OMC et dans les organisations internationales de référence. Les versions espagnole et anglaise de son site peuvent être consultées respectivement aux adresses suivantes: [www.infoagro.net/salud](http://www.infoagro.net/salud) et [www.agrihealth.ws](http://www.agrihealth.ws). Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: [ericka.calderon@iica.int](mailto:ericka.calderon@iica.int) (Ericka Calderón).

#### IV. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

17. Dans les pays de la région andine (Venezuela, Colombie, Bolivie, Équateur et Pérou), un processus d'analyse de la situation actuelle sur le thème de la traçabilité a été engagé pour quelques chaînes agroalimentaires jugées prioritaires. Le processus est caractérisé par une forte coordination entre secteur public et secteur privé. Un projet d'investissement pour la mise en œuvre d'un projet de pays sur ce thème est en cours d'élaboration. Le gouvernement brésilien a été un partenaire important dans la réalisation des ateliers au niveau national. Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à: [jflores@iica.int.ve](mailto:jflores@iica.int.ve) (Jaime Flores).

18. En Argentine, l'IICA continue d'apporter un soutien technique au Secrétariat argentin à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche et à l'alimentation (SAGPyA), en particulier à l'intention de la présidence du Comité du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC), et en collaboration avec le point d'information SPS en Argentine. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: [mlfonalleras@iica.org.ar](mailto:mlfonalleras@iica.org.ar) (Lourdes Fonalleras).

19. À l'aide de ressources du Département de l'agriculture des États-Unis, l'IICA a apporté son soutien à la FAO et la CIPPV dans l'atelier sur la révision des normes phytosanitaires, qui a eu lieu les 21 et 22 août à Santiago du Chili. Dans ce contexte, les participants ayant bénéficié d'un financement ont été encouragés à se mettre en rapport avec les représentants de leurs pays auprès du Comité SPS de l'OMC et à accorder une attention particulière au projet de norme sur la régionalisation. Cet effort avait pour objectif de promouvoir le travail commun entre les spécialistes qui couvrent les organisations internationales de référence et le Comité SPS de l'OMC. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: [maureen.obando@iica.int](mailto:maureen.obando@iica.int) (Maureen Obando).

20. Du 30 octobre au 2 novembre, l'IICA collaborera avec l'OIE, la CIPV et la Commission FAO/OMC du Codex Alimentarius à un atelier régional organisé par l'OMC en Colombie. Dix pays d'Amérique du Sud participeront à cet atelier. Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à: [erick.bolanos@iica.int](mailto:erick.bolanos@iica.int) (Eric Bolaños).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)  
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et  
innocuité des produits alimentaires  
<http://www.infoagro.net/salud>  
<http://www.iica.int>

---